
Compte-rendu d'expérience : quelle évaluation pour une formation de méthodologie documentaire intégrée au C2i ?

Sandrine Delecroix et Valérie Caron



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/questionsvives/1038>

DOI : 10.4000/questionsvives.1038

ISBN : 978-2-8218-1394-6

ISSN : 1775-433X

Éditeur

Université Aix-Marseille (AMU)

Édition imprimée

Pagination : 139-146

ISSN : 1635-4079

Référence électronique

Sandrine Delecroix et Valérie Caron, « Compte-rendu d'expérience : quelle évaluation pour une formation de méthodologie documentaire intégrée au C2i ? », *Questions Vives* [En ligne], Vol.7 n° 17 | 2012, mis en ligne le 15 novembre 2012, consulté le 01 mai 2019. URL : <http://journals.openedition.org/questionsvives/1038> ; DOI : 10.4000/questionsvives.1038

Ce document a été généré automatiquement le 1 mai 2019.



Questions Vives est mis à disposition selon les termes de la licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0 International.

Compte-rendu d'expérience : quelle évaluation pour une formation de méthodologie documentaire intégrée au C2i ?

Sandrine Delecroix et Valérie Caron

Contexte et enjeux de la mise en place d'une formation de méthodologie documentaire en bibliothèque universitaire dans le cadre du C2i

- 1 En 2008, la bibliothèque universitaire de santé de Clermont-Ferrand a été sollicitée par les enseignants-chercheurs de la faculté de pharmacie de l'université d'Auvergne pour intervenir en formation auprès des étudiants de 2^e année de pharmacie préparant le C2i (Certificat Informatique et Internet) niveau 1. Pour rappel le dispositif C2i est un certificat informatique et internet mis en œuvre par la circulaire 2002-106 du 30 avril 2002. Comme le rappellent les instructions du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, ce certificat atteste de compétences dans la maîtrise des outils informatiques et réseaux. Ce référentiel comporte 2 parties : référentiel A (compétences générales et transversales) et B (domaine de compétence et savoirs spécifiques et instrumentaux associés). 44 compétences sont référencées et réparties en 9 domaines. Le programme du domaine B2 « Rechercher l'information » se découpe ainsi :
 - « distinguer les différents types d'outils de recherche » (compétence B2-1)
 - « formaliser des requêtes de recherche » (compétence B2-2)
 - « récupérer et savoir utiliser les informations telles que texte, image, son, fichiers, pilote, applications, site... » (compétence B2-3).
- 2 Les bibliothèques qui mettent en place un programme de formation documentaire réfléchissent beaucoup à la nature des contenus à dispenser. Il s'agit souvent pour elles moins d'apprendre « les techniques documentaires » que d'inciter les étudiants à

l'autonomie par l'exercice d'un esprit critique en lien avec leur discipline d'appartenance. La réflexion autour des contenus à transmettre peut se faire autour de la notion de « compétences documentaires ».

- 3 En termes de contenu à dispenser, les bibliothécaires s'appuient sur des référentiels de compétence existants. Le modèle EruDist est un référentiel de compétences documentaires souvent utilisé porté par les Universités de Grenoble. La norme de l'ACRL (*Association of College & Research Libraries*) sur les compétences informationnelles dans l'enseignement supérieur sert aussi de base de référence pour les enseignements dispensés en méthodologie documentaire. Ces modèles constituent un point de réflexion théorique pour les formateurs des bibliothèques universitaires.
- 4 La place de la formation documentaire au sein du dispositif C2i bien que s'appuyant sur des référentiels connus, devenait un levier pour une forme de réflexion sur des contenus et sur les évaluations des compétences documentaires. S'il existe de nombreuses enquêtes qualitatives sur les formations dispensées par les bibliothèques, il existe assez peu d'étude sur l'évaluation et l'impact des formations notamment celles dispensées dans le cadre du C2i.

A formation repensée, contenu modifié

- 5 Outre une séance de travaux pratiques d'une heure et demi en présentiel, par petits groupes, la formation trouvait un prolongement sur la plateforme pédagogique de l'Université d'Auvergne où un support de cours illustré de nombreuses copies d'écran des outils de recherche documentaire était déposé.
- 6 En plus d'une partie basée sur la recherche sur les catalogues de bibliothèque, nous avons choisi de nous rapprocher des usages des étudiants en matière de recherche d'informations en développant l'analyse d'une recherche sur Internet avec un moteur de recherche (Google, Exalead) et un annuaire (Yahoo !). Sans surprise, l'interrogation des étudiants sur leurs pratiques a révélé un usage quasi exclusif de la recherche simple de Google ainsi qu'une méconnaissance des fonctions de recherche avancée et d'autres outils. La présentation analytique des différents outils visait à ouvrir l'horizon des possibilités de recherche et à rendre l'étudiant plus critique vis-à-vis de l'information trouvée. D'où cet équilibre : une sensibilisation à l'usage de la bibliothèque à travers ses outils tels que les catalogues, doublée d'une formation des étudiants à l'usage des moteurs et annuaires visant à déconstruire certains réflexes dans l'usage d'Internet, et à les rendre plus critiques face à la masse informationnelle.
- 7 Pour le C2i, il a été décidé que ce serait à la bibliothèque d'évaluer les compétences du domaine B2 (Il faut rappeler que c'est l'établissement habilité à délivrer le certificat qui décide des modalités de validation). L'enjeu est donc important car la non-validation d'un domaine entraîne automatiquement l'échec au C2i.

Tableau 1 : Questionnaire de validation des compétences en 2008

Tout outil de recherche propose une recherche par auteur dans la page de recherche avancée :

Vrai Faux

<p>Je consulte le Sudoc pour...</p> <p><input type="checkbox"/> trouver des références de thèses</p> <p><input type="checkbox"/> trouver des références de sites web</p>
<p>Tout outil de recherche (annuaire ou moteur) propose un lien vers une aide en ligne :</p> <p><input type="checkbox"/> Vrai <input type="checkbox"/> Faux</p>
<p>Lesquels de ces outils sont des bases de données de sites web choisis par des professionnels de l'information ?</p> <p><input type="checkbox"/> les annuaires <input type="checkbox"/> les moteurs <input type="checkbox"/> le Sudoc</p>
<p>Un opérateur booléen permet de combiner des mots-clés pour une recherche :</p> <p><input type="checkbox"/> Vrai <input type="checkbox"/> Faux</p>
<p>La recherche dans Yahoo ! peut se faire soit en naviguant soit par mots clés :</p> <p><input type="checkbox"/> Vrai <input type="checkbox"/> Faux</p>
<p>Il faut éviter les mots polysémiques lorsqu'on interroge un outil de recherche :</p> <p><input type="checkbox"/> Vrai <input type="checkbox"/> Faux</p>
<p>Il faut éviter de taper des conjonctions, articles, pronoms dans les outils de recherche :</p> <p><input type="checkbox"/> Vrai <input type="checkbox"/> Faux</p>
<p>Le catalogue de la bibliothèque est u outil qui permet de localiser les documents possédés par la bibliothèque :</p> <p><input type="checkbox"/> Vrai <input type="checkbox"/> Faux</p>
<p>Une notice est la fiche descriptive d'un document :</p> <p><input type="checkbox"/> Vrai <input type="checkbox"/> Faux</p>

- 8 La forme du QCM a été retenue en 2008 par les enseignants pour l'évaluation des compétences. Un QCM comportant 10 questions a donc été élaboré par les formateurs de la bibliothèque (tableau 1). De manière pragmatique, ce mode d'évaluation des compétences présentait l'intérêt d'être rapide à corriger, donnée à ne pas négliger quand on dispose de peu de moyens et que le nombre de copies est élevé (89 étudiants en 2008).
- 9 Sept questions se rapportaient à la compétence B2-1 et donc trois à la compétence B2-2. La compétence B2-3 n'ayant pas fait l'objet de notre formation, elle n'a donc pas été évaluée par nos soins. Pour valider une compétence, les étudiants devaient avoir au moins 50 % de bonnes réponses aux questions correspondantes à la compétence soit au moins 4 bonnes réponses aux questions se rapportant à la compétence B2-1 et au moins 2 bonnes réponses aux questions se rapportant à la compétence B2-2. Il est bien entendu tout à fait possible de ne valider qu'une seule des 2 compétences. Les questions étaient simples et les étudiants avaient le choix entre 2 réponses (vrai ou faux pour 8 questions sur 10) à l'exception d'une question qui proposait 3 réponses. Notre objectif n'était pas très ambitieux : le but n'était pas de « piéger » les étudiants mais simplement de vérifier s'ils avaient compris quelques notions élémentaires.

- 10 Les résultats ont été bons de manière générale puisque 79 % des étudiants ont validé les 2 compétences. Pour 4 questions, le taux de réussite approche voir dépasse légèrement les 90 %. Cependant la question qui proposait 3 réponses n'a été réussie que pour 40 % des étudiants, ce qui est très décevant puisqu'elle portait sur une différence entre moteurs de recherche, annuaires et catalogues de bibliothèque sur laquelle nous avons pourtant insisté. Une autre question concernant la recherche avancée n'a également recueilli que 42 % de bonnes réponses. L'analyse de ces résultats montre clairement les défauts de notre formation et le taux de réussite à certaines questions nous éclaire sur les acquis des étudiants après notre intervention même si la validation du domaine B2 du C2i ne signifie pas une maîtrise de la méthodologie de recherche documentaire.

Quels changements de contenus et d'évaluation en 2010 ?

- 11 En 2010, après deux années de formation renouvelée dans le cadre du C2i, un changement d'enseignant référent a eu lieu. La bibliothèque a continué à être sollicitée pour la certification des compétences du domaine B2.
- 12 Le support de cours a été revu et mis à jour et l'exemple de Yahoo ! en tant qu'annuaire a été abandonné au profit de DMOZ.
- 13 En 2011, nous avons ajouté un développement sur le Catalogage et Indexation des Sites Médicaux Francophones (CISMeF¹), annuaire spécialisé dans le domaine de la santé car, nous avons remarqué qu'un annuaire généraliste ne semblait pas présenter beaucoup d'intérêt pour les étudiants. Parallèlement, nous avons aussi développé ce qui concerne la validité de l'information sur Internet en parlant, par exemple du HONcode (*Health on the Net*²), code de déontologie pour les sites web de santé. Mais le changement le plus important concerne le mode d'évaluation des compétences. En accord avec le nouvel enseignant, nous avons convenu que le QCM proposé jusqu'ici n'était pas vraiment adapté à une épreuve qui se voulait pratique et non théorique. Il fallait donc que les étudiants aient réellement une recherche à effectuer. Pour rappel, nous avons proposé ce type d'évaluation en complément du QCM dès la 1^{er} année mais cette proposition avait été refusée par les enseignants pour des raisons d'organisation de l'épreuve en présentiel.
- 14 En 2010, nous avons donc renouvelé notre offre mais en demandant à ce que le travail soit effectué par les étudiants hors présentiel et déposé sur la plate-forme pédagogique. Par rapport au QCM, un compte-rendu de recherches sur un sujet donné laisse moins de place à la « chance » pour le candidat : il ne suffit plus simplement de cocher la bonne réponse sur deux propositions. Il est aussi beaucoup plus délicat de juger et d'évaluer un tel travail pour les correcteurs. Nous ne perdions pas de vue qu'il allait toujours falloir valider (ou pas) la compétence B2-1, distinguer les différents types d'outils de recherche d'information, et la compétence B2-2, formaliser une requête de recherche.
- 15 Nous avons choisi un thème en rapport avec la pharmacie, « *Vaccinium macrocarpon* ». Le thème de recherche est volontairement court (un nom de plante) afin de laisser aux étudiants le choix de l'orientation du sujet. En posant le nom scientifique de la plante, nous espérons également faciliter la construction d'équations de recherche combinant les différentes formes du nom (canneberge, cranberry). Nous avons ensuite développé le sujet en 3 points : la recherche sur un annuaire et un moteur de recherche, la recherche de thèses, la recherche sur le catalogue de la bibliothèque universitaire Santé.

- 16 Pour chaque point, nous avons « guidé » les étudiants dans la rédaction du travail qu'ils auraient à nous rendre en leur demandant quel(s) outil(s) ils avaient utilisé(s) et pourquoi et en insistant sur l'importance de noter leur démarche de recherche ainsi que leurs équations.
- 17 Nous avons ensuite établi une grille de validation en listant pour chaque compétence, les éléments attendus dans le devoir. Par exemple, pour la compétence B2-1, l'étudiant avait-il utilisé le Sudoc pour sa recherche de thèses ou avait-il su parler des spécificités d'un annuaire ; pour la compétence B2-2, l'étudiant avait-il utilisé des opérateurs booléens, une limite de langue... Nous avons donc pointé les différents critères trouvés dans chaque devoir. Ensuite, pour chaque compétence, nous avons regardé combien d'éléments étaient mentionnés par les étudiants. Si une majorité de critères était atteinte, la compétence était validée. Nous pouvions quand même nuancer notre jugement par la lecture du devoir dans son ensemble et ne pas nous baser uniquement sur le nombre de critères atteints car, malgré les indications précises du sujet, certains devoirs se contentaient d'une liste de résultats obtenus suite à la recherche et il est bien difficile de juger une équation de recherche quand l'étudiant ne la note pas dans son devoir.
- 18 Cette approche qualitative de la démarche de recherche a également été beaucoup plus lourde en ce qui concerne le temps passé à la correction. Malgré les critères objectifs définis, nous cherchions toujours à « rattraper » une copie qui, sans être complètement mauvaise, était insuffisante en nombre de critères car trop imprécise. Le nombre élevé de copies (85) a également été un handicap.
- 19 Nous avons souhaité renouveler ce type de validation en 2011 sur le thème du « rôle du pharmacien dans la prise en charge de la toxicomanie », le sujet est long et précis mais les mots-clés du sujet peuvent générer des équations relativement complexes combinant opérateurs booléens et usage de la troncature. Malheureusement, beaucoup se sont contentés des termes employés dans le sujet et certains n'ont pas hésité à saisir simplement la phrase entière dans un moteur de recherche.
- 20 Cette fois encore, les étudiants étaient incités, dans le libellé du sujet, à utiliser différents outils, à les décrire, à expliquer leur démarche et à noter leurs équations de recherche. Ils devaient aboutir à une petite bibliographie composée de sites web valides, de thèses et de livres détenus ou non par les bibliothèques universitaires clermontoises. Nous avons proposé aux étudiants qui le souhaitaient de travailler en binôme afin de réduire le nombre de copies (57 pour 94 étudiants).
- 21 Ce type d'exercice est beaucoup plus riche en renseignements sur les stratégies développées par les étudiants pour mener leurs recherches que le QCM. Nous avons ainsi pu mieux nous rendre compte du niveau très hétérogène des copies. En effet, d'excellentes copies décrivant parfaitement une méthodologie rigoureuse côtoient des copies parfois très bien présentées mais vides de contenu, hormis quelques captures d'écran où le correcteur doit chercher une éventuelle trace d'équation. Plus important, des confusions graves demeurent chez certains qui assimilent le navigateur Mozilla à un moteur de recherche ou qui recherchent des thèses françaises sur le sujet non soutenues à l'Université d'Auvergne de Clermont-Ferrand en tapant un nom de ville au hasard sur Google et en recherchant dans le catalogue de la bibliothèque de l'université locale.
- 22 Par rapport à 2008 où 79 % d'étudiants validaient les 2 compétences, ils ne sont que 43,5 % à réussir la même performance en 2010 et 2011. La compétence B2-1 est la compétence la plus validée : par 96,5 % des étudiants en 2010 et 86,1 % en 2011. Malgré une description

parfois très succincte, les étudiants ont retenu les différences principales entre moteur de recherche et annuaire et ont compris l'utilisation d'un catalogue de bibliothèque. La découverte du CISMeF semble avoir été particulièrement profitable car plusieurs devoirs s'y réfèrent avec succès. Par contre, moins de 50 % des étudiants valident la compétence B2-2 (43,5 % en 2010 et 45,7 % en 2011) alors que cette même compétence avait été validée par 93 % des étudiants en 2008. Il est en effet plus simple de répondre vrai ou faux à la question « un opérateur booléen permet de combiner des mots clé pour une recherche » que d'être capable d'écrire une équation de recherche avec des opérateurs booléens.

- 23 Le QCM ne nous renseignait donc pas sur les véritables capacités à mettre en œuvre une recherche documentaire. Pour essayer de faire prendre conscience aux étudiants de l'importance d'une bonne équation de recherche et du nécessaire travail sur le vocabulaire, nous pensons à faire faire un travail préparatoire très explicite autour du sujet par des questions du type « quels sont les mots-clés et quels synonymes pouvez-vous leur trouver ? » avant d'écrire « Faites une recherche sur différents outils, expliquez vos choix et votre démarche, notez vos équations de recherche ».
- 24 En 2010, 3 étudiants n'ont validé aucune des 2 compétences et, par conséquent, n'ont pas pu valider le C2i. L'un d'entre eux a repassé, à sa demande, l'épreuve en 2011.
- 25 Malgré nos avertissements en début de cours sur les attendus de l'épreuve de validation et sur les conséquences de la non validation du domaine B2 pour le C2i, 11 étudiants n'ont validé aucune compétence en 2011. Dans ces cas, la recherche était restreinte à une seule catégorie d'outils (le moteur de recherche Google la plupart du temps); les outils n'étaient pas décrits, de même que la façon dont la recherche avait été conduite et les équations de recherche étaient rarement mentionnées. Compte tenu du nombre important d'échecs, nous avons proposé à ces étudiants de refaire leur devoir.

Tableau 2 : Sujet de validation des compétences B2-1 et B2-2 pour 2010

<u>Sujet</u> : <i>Vaccinium macrocarpon</i>
<p>1) Faites une recherche sur le sujet sur un annuaire et un moteur de recherche.</p> <p>Quels outils utilisez-vous et pourquoi ?</p> <p>Pour chaque outil utilisé, vous expliquerez votre démarche, noterez vos équations de recherche et ferez un commentaire comparé de vos résultats.</p> <p>Établissez une liste de 5 sites pertinents en français sur le sujet en rapport avec la santé. Expliquez votre démarche et justifiez vos choix.</p>
<p>2) Quel outil utilisez-vous pour rechercher les thèses sur le sujet en France ?</p> <p>Faites la recherche en expliquant votre démarche et notez vos équations de recherche.</p> <p>Quelle recherche permet d'être le plus exhaustif possible ? Combien trouvez-vous de résultats ?</p>
<p>3) Quels documents, détenus à la BU Santé, pouvez-vous utiliser pour faire un travail sur le sujet ?</p> <p>Expliquez votre recherche et notez vos équations de recherche.</p> <p>Établissez la liste des documents trouvés : titre, auteur et localisation.</p> <p>Présentez votre travail dans un document texte que vous déposerez dans la zone « depot-biblio » de l'espace Travaux.</p>

Tableau 3 : grille de correction des compétences B2-1 et B2-2 pour 2010

Compétence B2-1 : distinguer les différents types d'outils		
Question 1 : Quels outils utilisez-vous et pourquoi ? Commentaire comparé des résultats.	OUI	NON
L'étudiant a-t-il utilisé un annuaire ? Lequel ?		
A-t-il su parler des spécificités de l'outil (classement en catégories, indexation humaine, qualité des résultats, couverture non exhaustive,...) ?		
L'étudiant a-t-il utilisé un moteur de recherche ? Lequel ?		
A-t-il su parler des spécificités de l'outil (couverture exhaustive, indexation robotisée, classement des résultats,...) ?		
Question 1bis : justification du choix de 5 sites	OUI	NON
L'étudiant a-t-il justifié ses choix ? : si pertinentes, cocher oui / si fausses, cocher non		
Question 2 : quel outil utilisez-vous pour rechercher des thèses en France ?	OUI	NON
L'étudiant a-t-il utilisé le SUDOC ?		
Question 3 : recherche sur le catalogue de la BU	OUI	NON
L'étudiant s'est-il connecté sur le portail ?		
TOTAUX		

Compétence B2-2 : formaliser les outils de requête		
Sur les différents outils...	OUI	NON
Recherche par mots-clés : l'étudiant a-t-il recherché d'autres mots (synonymes,...) ?		
Recherche par navigation (annuaire) : le cheminement est-il pertinent ?		
Utilisation de la recherche avancée ?		
Utilisation d'une limite de langue (question 1) ?		
Utilisation correcte des opérateurs booléens, de la troncature ?		
Utilisation de la recherche par sujet (catalogues de bibliothèques) ?		
Choix des champs de recherche pertinent ?		
Restriction à la BU Santé ?		
Autres points : si positifs, cocher oui / si négatifs, cocher non		
TOTAUX		

- 26 La relation entretenue entre C2i et formation à la méthodologie documentaire ouvre des réflexions dans les champs didactiques. En effet, le périmètre de la formation documentaire s'élargit pour s'intégrer dans un domaine numérique plus vaste. La nature des contenus change aussi dans la mesure où elle s'adapte aux usages existants des et les modalités d'évaluation d'une formation sont également l'objet d'une réflexion plus

étendue Enfin, la réflexion est aussi cognitive : il s'agit de s'interroger sur le déplacement des formations vers des outils d'apprentissage autres, dont les plateformes pédagogiques sont représentatives.

NOTES

1. <http://www.chu-rouen.fr/cismef/>.
 2. http://www.hon.ch/HONcode/Patients/Visitor/visitor_f.html.
-

RÉSUMÉS

Ce compte-rendu fait état d'une expérience menée dans une bibliothèque universitaire de santé localisée à Clermont-Ferrand, sur la question de l'intégration de la formation à la méthodologie documentaire dans un cursus de pharmacie dans le Certificat Informatique et Internet (C2i). L'intégration de la formation à la méthodologie documentaire dans le C2i a permis de repenser le contenu de la formation dispensée jusqu'alors. Le contenu de la formation a été revu de manière à développer une formation en présentiel centrée sur l'apprentissage de la démarche de recherche documentaire en partant des usages des étudiants. Les contenus des enseignements ont pu être déposés sur la plateforme de l'université nouvellement mise en place à travers l'ENT. L'enjeu de la démarche a été également d'intégrer des compétences documentaires ou plus largement informationnelles dans un domaine de compétences numériques plus vastes qui faisait l'objet d'une certification. Un cadre pour évaluer les compétences acquises a été mis en place dans le cadre de la certification du domaine B2 du C2i. Depuis 2008, le contenu et la validation de la formation a été légèrement modifié pour s'adapter aux besoins des étudiants de pharmacie.

INDEX

Mots-clés : témoignage, B2i, C2i, compétences informationnelles

AUTEURS

SANDRINE DELECROIX

Bibliothécaire Assistant Spécialisé, Bibliothèque Clermont Université, Section Santé. PRES
Clermont Université

VALÉRIE CARON

Conservateur d'État des bibliothèques, Service commun de la documentation de l'Université de Pau et des Pays de l'Adour